

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**

### **A & E AUDIT ET ENERGIE**

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 93 avenue de Stalingrad – 94800 Villejuif

RCS Créteil : 981 951 833

### **DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**

En date du 08 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit septembre,

Monsieur Yassine MAGHAFRI,  
né le 10/09/1992 à Ivry-sur-Seine (94), de nationalité française,  
demeurant 48 rue Germain Defresne – 94400 Vitry-sur-Seine,

agissant en qualité d'associé unique de la société A & E AUDIT ET ENERGIE,  
après avoir pris connaissance des documents nécessaires,  
prend les décisions suivantes :

#### **PREMIÈRE RÉOLUTION – TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL**

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société :

Ancien siège social :  
93 avenue de Stalingrad – 94800 Villejuif

Nouveau siège social :  
48 rue Germain Defresne – 94400 Vitry-sur-Seine

Ce transfert prend effet à compter du 08 septembre 2025.

Cette résolution est adoptée.

## **DEUXIÈME RÉOLUTION – MODIFICATION CORRÉLATIVE DES STATUTS**

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 – Siège social des statuts, lequel sera désormais rédigé comme suit :

### **ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL**

Le siège social est fixé :

48 rue Germain Defresne – 94400 Vitry-sur-Seine

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée.

## **TROISIÈME RÉOLUTION – POUVOIRS**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, administratives et de publicité, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Créteil.

Cette résolution est adoptée.

Fait à Vitry-sur-Seine, le 08 septembre 2025

### **L'Associé Unique**

Monsieur Yassine MAGHAFRI

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Y. Maghafri', written over a horizontal line.